

ACTUALITES

Assemblée générale du CDOS 21

L'AG du CDOS de Côte-d'Or aura lieu le :
Vendredi 11 mars 2016 à 18h00 au Centre Social et Culturel
Centre Pierre PERRET – 1^{er} étage
26 route de Bressey 21 800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR.

Si vous n'êtes **pas disponible**, vous pouvez vous faire **représenter** par un membre de votre comité de direction en remplissant un pouvoir.

➔ Retrouvez tous les documents relatifs à l'AG : [ICI](#).

Intervention pendant l'AG du Conseil Départemental de la Côte-d'Or sur le nouveau dispositif de financement des Comités Départementaux :

En 2017, l'aide au fonctionnement du Conseil Départemental sera remplacé par un contrat d'objectif, sous forme d'un appel à projet. Les actions devront être expérimentales et innovantes en direction des publics cibles du Département (collégiens, personnes âgées dépendantes, public en difficultés sociales...).

Aide plafonnée à 5 000 €.

➔ Consultez la fiche technique : [ICI](#).

CNDS 2016

➔ Retrouvez tous les documents nécessaires : [ICI](#).

Date limite de retour des dossiers : 30 mars 2016

Dans le cadre de l'instruction des demandes déposées par les clubs de votre discipline, il vous appartient de vérifier les demandes et de porter un avis. **Retour des avis sur les dossiers clubs : 11 avril 2016**

Nouveautés 2016

- Obligation d'effectuer le dossier sur E-Subvention pour les comités départementaux, ligues et comités régionaux.
- Nouveau dossier support : cerfa n° 12156*04

➔ Le CDOS vous propose de vous accompagner pour **mutualiser les actions de vos clubs**. Toute action de mutualisation devra être **anticipée** par le porteur de projet dans sa demande.

➔ Assistance technique du CDOS pour **E-subvention**.

Conseils pour E-subvention

1. Avant de réaliser le dossier en ligne, **créez-vous un compte association** sur <https://compteasso.service-public.fr>.
2. Recueillir l'ensemble des informations et documents nécessaires au préalable.
3. Scanner les documents demandés (statuts, PV d'assemblée générale, budget...) et les stocker dans un dossier spécifique. Le nom des pièces jointes ne doit pas comporter de caractères accentués et spéciaux (/ * % ...).
4. Préparer en amont les fiches et les budgets des actions pour ensuite faire du copier/coller.
5. Remplir la demande en ligne (attention : déconnexion automatique sans enregistrement, toutes les 15 minutes d'inactivité).
6. Extraire le dossier finalisé et le conserver.

LE CDOS EN ACTIONS

COORDONNEES DES COMITES DEPARTEMENTAUX SPORTIFS DE CÔTE-D'OR

Vérifiez si les informations sur votre comité départemental sont à jour sur notre site internet : [ICI](#).

N'hésitez pas à nous tenir informé de toutes modifications par mail au cdos-21@wanadoo.fr.